

## Avis public d'élection

**Municipalité Ville de Causapscal**

**Date du scrutin 2023-07-30**

Par cet avis public, Laval Robichaud, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

**Poste de conseillère ou conseiller - District 6**

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

**Du 16 au 30 juin 2023**

### Horaire

Lundi	De 9 h à 11 h 30	De 13 h à 16 h
Mardi	De 9 h à 11 h 30	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 9 h à 11 h 30	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 9 h à 11 h 30	De 13 h à 16 h
Vendredi	De 9 h à 11 h 30	

**Attention : le vendredi 30 juin 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 30 juillet 2023, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 23 juillet 2023, de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Élise Lepage
5. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Adresse : 1 rue Saint-Jacques Nord, Causapscal, QC G0J 1J0

Téléphone : 418-756-3444 poste 1306

Donné à Causapscal, le 15 juin 2023

---

Président d'élection

## Discours de la mairesse 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 105,2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Causapscal au 31 décembre 2022.

Nous avons prévu au budget des revenus de 4 485 740 \$ pour l'année financière 2022 et avons conclu l'exercice avec des revenus de 4 965 808 \$. Ces revenus supplémentaires de 480 068 \$ s'expliquent principalement par des transferts et ententes gouvernementales, l'augmentation des redevances d'éoliennes, des revenus de taxes, et revenus d'intérêts. Du côté des dépenses, elles ont été inférieures de 69 629 \$ au budget prévisionnel. Cela s'explique par le fait que les provisions faites pour les festivités du 125<sup>e</sup> n'ont pas été nécessaires étant donné les revenus des activités.

L'excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales se situe à 32 454 \$.

Ces résultats portent notre excédent financier à 412 759 \$ soit 9% de notre budget ce qui représente une diminution importante. Cette diminution s'explique par le fait que nous avons affecté au budget 500 000 \$ de notre excédant, pour la réalisation de plusieurs projets qui devaient être faits. Chaque année, le vérificateur externe nous suggère de gérer les finances de la Ville afin de conserver en réserve un montant équivalent à 25% du budget afin d'avoir une marge de manœuvre et ainsi prévoir les imprévus. Nous avons donc une bonne remontée à réaliser.

Pour sa part, la dette à long terme se solde à 7 829 818 \$. Un montant de 1 718 987 \$ provenant de subventions du gouvernement du Québec sert à payer une partie de cette dette. La dette nette au frais de la ville s'établit à 6 110 831 \$. Des emprunts à long terme seront réalisés cette année pour le financement des deux projets majeurs que sont le 2<sup>e</sup> Rang et la rue Saint-Jean-Baptiste, ce qui devrait ramener notre dette à long terme au niveau des années passées.

Les principales dépenses de la Ville en 2022 ont été les suivantes :

- Entreprises L Michaud : réfection du 2<sup>e</sup> rang, pour la somme de 695 538 \$
- Équipements divers : 52 500 \$
- Assurances BFL Canada 101 524.92 \$
- Sureté du Québec 108 742 \$
- Faucus 59 532 \$

À la lumière de ces résultats, nous sommes à même de réaliser que la Ville de Causapscal est en situation financière précaire. La désuétude de nos équipements qui doivent être remplacés, les travaux majeurs, comme la Rue Saint-Jean-Baptiste, la route du 2<sup>e</sup> rang, les taux d'intérêt et l'augmentation du coût de la vie nous font mal. Les années à venir seront difficiles et nous devons nous attendre que nos ressources financières soient sollicitées, subventions gouvernementales et taxes foncières.

Nous avons fait en sorte que les citoyens ne soient pas trop affectés par le contexte économique particulier que nous vivons. Mais la réalité nous rattrape et nous ne serons pas différents des autres municipalités du Québec qui ont dû augmenter leurs revenus. Espérant que nos gouvernements, qui sont interpellés de toute part par le milieu municipal, réalisent que nous aurons vraiment besoin de leurs aides.